



Juillet-Août 2022 – n° 14

Info'touit-CGT

<https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2022/07/touit-14-juillet-aout-2022/>

#rennesmetropolevilleccas



#Du changement à la CGT : Nous vous informons de la fin du mandat de la secrétaire générale de la CGT ouvrier/employé des territoriaux, Mme Christine Lesur, faisant valoir ses droits à la retraite à compter du 1/09/2022. Après une longue carrière à la D.E.E (Direction Éducation Enfance) de la ville de Rennes, elle fut très impliquée au sein de la CGT sur les questions de ce service, et plus largement sur les toutes les questions touchant aux conditions de travail dans nos collectivités. Éluë aux responsabilités de secrétaire générale en 2018, elle a représenté la CGT avec implication et courage, dans un contexte social particulièrement délicat et a su faire preuve d'intégrité et de disponibilité ! Gageons que les combats à venir seront pour elle d'autres occasions de faire entendre ses convictions au sein d'une section retraités (CNRACL...). Bonne retraite camarade et bon vent...

Retrouvez la déclaration de la CGT et UGICT-CGT :

👉 <https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2022/07/declaration-dernier-c-t-sg-cgt-o-e/>

#Bonnes vacances à toutes et à tous et à tous

Vive les congés payés, même s'ils ont un goût amer cette année suite à la perte de 3,5 jours de congés dits extra-légaux et des repos compensateurs du travail du samedi, du dimanche et des jours fériés. Nous vous proposons de compléter une carte de vacances et de nous la retourner, si vous le voulez bien :

👉 <https://syndicoop.fr/mutuelle/tracts/carte-postale-vacances-etudeuses-en-2022-avec-la-cgt/>

#Des nouvelles du dernier Comité Technique

Les derniers Comités Techniques ont vu passer de très nombreux dossiers de nouvelles "Organisation du Temps de Travail" dans nos collectivités. Les positions des organisations syndicales sont partagées sur ce sujet primordial pour toutes et tous les agent-e-s de nos collectivités. Via le lien ci-dessous, vous trouverez les dossiers présentés lors du Comité Technique du 7 juillet dernier, nos interventions, des compte rendus et le relevé des décisions.

👉 <https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2022/07/comite-technique-7-juillet-2022/>

Son relevé de décisions :

👉 <https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2022/07/c-t-7-juil-22-releve-de-decisions/>

#Fermeture de Pascal Lafaye le 13/07/22



Après plusieurs mois d'informations et de contrevérités sur les raisons de la fermeture du restaurant adulte Pascal Lafaye, c'est aujourd'hui chose faite et non sans un pincement au cœur pour les agents mais également pour les habitués de ce restaurant qui, pour certain-e-s, vont se retrouver sans offre alternative acceptable.

Malgré des chiffres de fréquentation dans la moyenne des autres restaurants adulte, le nombre des signatures des pétitions, nous n'avons pas été entendus sur la nécessité de garder ce restaurant ouvert.

👉 <https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2022/07/13-07-2022-fermeture-pascal-lafaye/>

👉 <https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2022/07/restaurant-pascal-lafaye-clap-de-faim/>

#En direct du Centre Technique Municipal : destruction des locaux voirie et nouvelle déchetterie

Pour votre information, veuillez trouver, ci-dessous, les éléments que la Direction de la Voirie a souhaité porter à votre attention s'agissant du projet de restructuration du CTM :

La 2nde phase de restructuration du dépôt de bus programmée pour 2028 nécessite des espaces supplémentaires.

DPEP a étudié plusieurs scénarii avec comme objectif de trouver le meilleur compromis pour les 3 politiques publiques concernées et présentes dans le secteur du CTM : transport en commun, déchets et voirie. Ces politiques publiques ont été analysées dans leur ensemble : qualité et efficacité du service aux usagers, qualité de vie au travail pour les agents

👉 <https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2022/07/informations-projet-ctm/>

#Canicule sur les EHPAD



Dès octobre 2022, mise en place de nouvelles Organisations du Temps de Travail (OTT) sans toutefois apporter de réelles contreparties à la fin des repos compensateurs et à la pénibilité des métiers d'infirmiers. Un préavis de grève pour l'ensemble des agent-e-s des Ehpads court du 7 juillet au 31 août 2022. Une journée d'action et de grève des infirmier-ère-s s'est déroulée le 7 juillet et de nouveaux débrayages sont à prévoir. Selon l'administration, un travail de pédagogie est nécessaire et devra permettre éventuellement de lever certains points de crispation.

👉 <https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2022/07/greve-infirmiers-infirmieres-ehpad-rennes/>

#Quid du Ségur dans nos collectivités ? ou comment continuer à créer la zizanie !

Après des tensions liées à la gestion du Rifsep et pas encore digérées par les agent-e-s de nos collectivités, voici venir la mise en place du Ségur ! Pas sûre que la libre administration laissée à nos élus aille ici dans le bon sens Entre ceux qui n'auront rien (les administratifs) et ceux qui se verront attribuer des compensations à la marge (les assistants sociaux éducatifs) la frustration risque d'être grande. C'est pourquoi la CGT et l'UGICT-CGT sollicitent une revalorisation pour l'ensemble des agent-e-s concerné-e-s.

#C'est chaud pour les cadres Mais pas qu'eux : charge de travail

La presse a relayé les résultats des réponses au questionnaire sur la charge de travail des cadres mené par le cabinet Empreintes Humaines dans nos collectivités. Sans surprises celles-ci viennent souligner un malaise déjà bien connu !

Les alertes ne datent pas d'hier mais nos élus et notre haute administration s'obstinent à faire semblant.

Pas besoin de cabinet d'études pour prédire qu'une gestion RH qui organise le non remplacement des agents ne peut conduire qu'à de la souffrance au travail surtout parmi celles et ceux qui sont les plus consciencieux-ses et investi-e-s. Qu'ils soient de catégorie A, B ou C.

C'est pourquoi nous dénonçons l'inertie de nos élu-e-s à laisser une telle situation s'installer et l'hypocrisie de notre administration, qui sous des discours de bienveillance, continue de détricoter nos services publics et de se moquer de ses agent-e-s.

#Devoirs de vacances au Conservatoire : lancement d'un collectif par l'UGICT-CGT



À l'initiative du cabinet Omnicités (coût : 14 000€), il y a eu un questionnaire. Sur 150 personnes, 56 réponses. En sont ressortis des fiches de poste non actualisées, un projet d'établissement obsolète, un sentiment de la disparition de la mission socle d'enseignement artistique...

Constat d'un déficit de moyens matériels et humains

- **Moyens humains :** en 6 ans, il y a eu une augmentation de 21 % d'élèves, suivie de la même augmentation de professeurs. Mais ces derniers sont de plus en plus précarisés : en 2015, il y avait 70 % de professeurs titulaires et en 2020, il n'y en a plus que 54 %. D'autre part le conservatoire refuse un grand nombre d'élèves. Depuis un an, le CRR fonctionne sur deux sites, sans augmentation de cours et de professeurs.
- **Moyens matériels :** manque de salles mettant en péril certains projets, vieux pianos et en nombre insuffisant, pas assez de studios de travail et de salles sur le nouveau site.

Ce qui entraîne une grande souffrance au travail chez les enseignants.

Au niveau national, journée d'étude pour les enseignant-e-s spécialisé-e-s des conservatoires de musique. Les conditions de travail et l'évolution de carrière des 40 000 enseignant-e-s des conservatoires continuent de se dégrader. Le collectif UFICT organise une journée d'étude le 21 octobre à Villeurbanne.



#Le Casdec est toujours bien actif. Mais le sera-t-il toujours dans les prochains mois ?

En effet, si Mme Rousset, présidente du Casdec et élue au personnel, tente de rassurer sur l'orientation prise, elle ne nous donne pas pour autant de gage réel de pérennisation de cette instance. Elle nous renvoie aux résultats des élections professionnelles de décembre prochain.

La DRH doit faire des propositions à l'automne 2022. Quelles seront les missions du CASDEC et surtout de quels moyens de fonctionnement disposera-t-il ? La CGT et l'UGICT ont des propositions concrètes pour que ce comité soit vraiment un levier significatif d'émancipation dans tous les domaines (loisirs, social, éducatif...)

#Pouvoir d'achat : local et national



C'est bien le pouvoir d'achat qui tourmente notre quotidien actuellement.

Les agent-e-s territoriaux se sont mobilisé-e-s le 10 juin devant l'Hôtel de Rennes Métropole.

Face à un taux d'inflation qui devrait avoisiner les 7 % à la rentrée, des propositions telles que l'augmentation d'à peine la moitié (3,5 %) de la valeur du point d'indice, l'augmentation de 1 € de la valeur faciale du titre restaurant, et le maintien du prix des tickets d'accès aux restaurants adultes vont-elles suffire à empêcher d'avoir une rentrée explosive ?

👉 <https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2022/07/mobilises-septembre-2022/>

#Journées interprofessionnelles des 22 et 29 septembre 2022

La CGT et Sud Solidaires ont appelé à deux **journées de grève interprofessionnelle les jeudis 22 et 29 septembre** prochain.

La journée du 22 septembre 2022 aura pour thème "la santé"

La journée d'action du 29 septembre aura pour thèmes les enjeux majeurs autour de la hausse des salaires et les retraites.

👉 <https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2022/07/mobilises-septembre-2022/>

👉 <https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2022/07/urgence-sociale-pas-une-option/>



#Accords majoritaires. Encore une innovation désastreuse issue de la loi de transformation de la fonction publique de 2019. Elle donne la possibilité à l'administration de signer des protocoles d'accord uniquement avec le syndicat majoritaire et non plus avec l'ensemble des OS représentatives d'une collectivité. Cela complique donc le travail de vos syndicats CGT et UGICT en le contraignant à travailler uniquement en intersyndicale pour tenter d'imposer une majorité. D'où l'importance de bien voter aux prochaines élections professionnelles.

#Élections professionnelles décembre 2022 : appel à candidature



La CGT et son UGICT souhaitent donner la possibilité à chaque agent.e, syndiqué.e ou non- syndiqué.e de participer à la campagne des élections professionnelles de décembre 2022. Votre implication et votre mobilisation permettront à la CGT d'être plus forte à l'issue de cette échéance.

Dans cette perspective, nous avons besoin de vous !

En décembre 2022, les agent-e-s seront appelé-e-s à aller voter pour élire leurs représentant-e-s

- ✓ aux **CST** (Comité Social Territorial seule instance consultative compétente afin de débattre des sujets collectifs - remplace le Comité technique)
- ✓ aux **CAP** (Commission Administrative Paritaire mise en place pour chaque catégorie A, B et C de fonctionnaires)
- ✓ aux **CCP** (Commission Consultative Paritaire, instance consultative compétente à l'égard des contractuels).

Il nous faut des candidat.e.s !

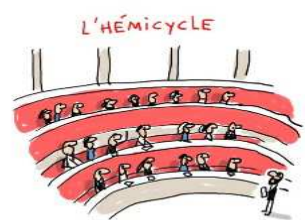
Même si les CAP et CCP perdent en contenu suite aux dernières réformes, il est très important, pour la CGT et l'UGICT, de représenter les personnels sur les sujets liés aux problématiques statutaires et individuelles des agents et de poursuivre les discussions avec nos employeurs.

Vous participerez à l'examen de décisions concernant votre carrière ou le fonctionnement des services.

Alors, n'hésitez pas à vous porter candidat.e !

FICHES DE CANDIDATURE (à adresser à ugict-cgt@rennesmetropole.fr) :

- o <https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2022/07/elections-pro-2022-cap-a/>
- o <https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2022/07/elections-pro-2022-cap-b/>
- o <https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2022/07/elections-pro-2022-cap-c/>
- o <https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2022/07/elections-pro-2022-cst/>
- o <https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2022/07/elections-pro-2022-ccp/>



#Élections législatives

Une première dans la Vème République, le président fraîchement élu, aussitôt désavoué aux élections législatives un mois après.

La nouvelle législature issue des dernières élections des 11 et 16 juin a permis de corriger les résultats de l'élection présidentielle où E. Macron a été réélu [à nouveau comme en 2017, par défaut] face à la candidate du RN, M. Le Pen. Cette fois-ci le président ne dispose pas d'une majorité absolue.

👉 <https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2022/07/president-desavoue-un-mois-apres/>

#distribution aux agents de nos 2 sociomètres pour mesurer la qualité de nos relations professionnelles et le management

Combattre les violences au sein du milieu professionnel est un enjeu majeur syndical. La violence au travail se produit lorsqu'un agent est agressé sur son lieu de travail. Cela se traduit par un manque de respect jusqu'à une manifestation de détruire. Avec le lean management, nos risques psycho-sociaux se développent. Avant de se retrouver dans la zone rouge, Il semble important de repérer notre niveau de stress professionnel et d'évaluer nos risques : comment on se situe par rapport aux attentes de notre collectivité et avec les moyens qu'elle nous donne ?

#adhésion

La CGT au sein de nos collectivités doit devenir plus forte et plus efficace et nous avons besoin de chacune et chacun. Plus nous serons nombreuses et nombreux et plus nous serons à même de faire valoir plus largement nos revendications face à une administration méprisante aujourd'hui. Voter le 8 décembre prochain ne suffit pas, même si c'est très important de voter pour la CGT, syndicat véritable contre-pouvoir, et non réformiste.

Si vous souhaitez adhérer :

- Pour les catégories C, la CGT rassemble ouvriers et employés

👉 <https://ugictcgt-drive.mycozy.cloud/public?sharecode=7lpCPrQ1eDhR>

- Pour les ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise, l'UGICT-CGT 35 a la volonté de faire avancer les revendications catégorielles (management, expertise, responsabilité, charge de travail...)

👉 <https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/fiche-dadhesion/>



@laurentcaire : "Nous vivons dans un temps absolu de désorientation !!! La CGT ne perdra pas le "Nord" des luttes sociales à conquérir."



@philippechavroche : « Les congés payés : un acquis obtenu en 1936 par la lutte syndicale ! Les grandes conquêtes sociales ont souvent été obtenues dans la rue, par la grève et contre l'avis des gouvernements élus. C'est le cas par exemple des congés payés dont l'obtention n'a été possible en France que grâce à l'action des millions de grévistes de 1936. Celles et ceux qui aujourd'hui dénigrent la lutte syndicale tout en bénéficiant des fruits de cette lutte feraient bien de s'en souvenir ! D'autre part, n'oublions pas que les combats d'aujourd'hui préparent les droits qui seront les nôtres demain ! »